

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 291/SEJ le décret n° 68-206 du 17 février 1968 relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer et à l'habitabilité à bord des navires.

n° 291/SEJ le

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date de publication
29 avril 1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 68-206 du 17 février 1968 relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer et à l'habitabilité à bord des navires. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Haut-Commissaire de la République, Louis SAGET.